Mme VRIGNON Francine

1 rue de L'Harmonie

85100 – LES SABLES D'OLONNE

Remarques concernant l'Aire de Valorisation du Patrimoine

1) J'ai apprécié l'affichage à l'extérieur de la Mairie, mais une communication personnelle des propriétaires aurait été la bienvenue, pour une meilleure compréhension du classement des habitations.

2) Si les numéros des maisons figuraient sur le plan ce serait plus lisible.

3) La partie Les Sables est doté d'un secteur 2 appelé « Ville Nouvelle », pourquoi la Chaume ne dispose-t-elle pas d'un secteur 2, l'extension de La Chaume dans les années 1950/1960 est tout aussi remarquable que celle des Sables à la même époque

4) Dans le carré formé par la Rue Bisson, la rue de l'Eglise, la rue de l'Harmonie et la rue de l'Hôtel de Ville, il y a trois maisons recensées comme bâti d'accompagnement, les autres mitoyennes étant classées bâti d'intérêt architectural. Il apparait que si ces maisons sont modifiables cela transformera la physionomie de ce quartier historique.
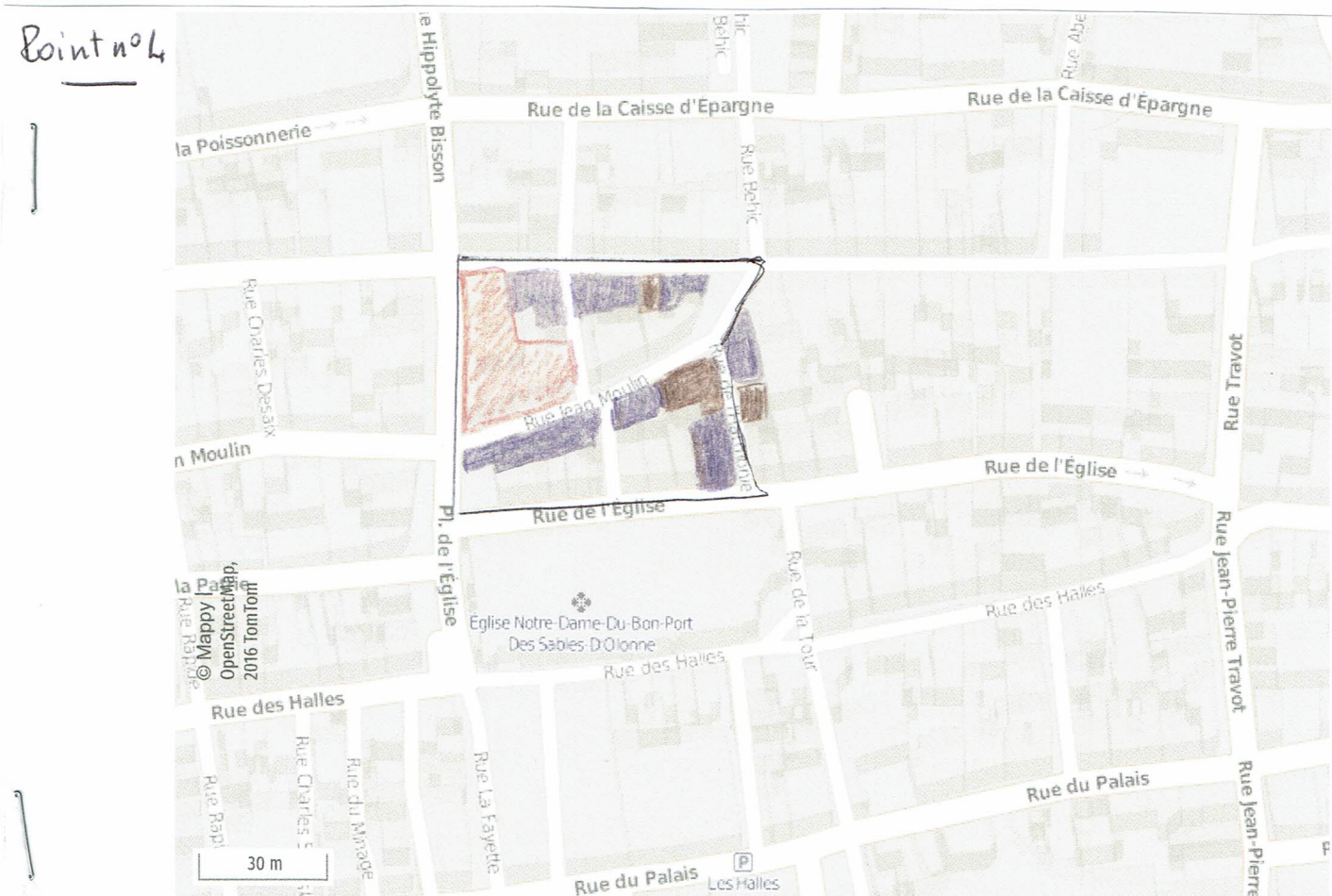
Point n°4